
Jean-François PARIGI

*Député de la 6^e circonscription de Seine-et-Marne
Membre de la Commission des finances,
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

Paris, le 12 juillet 2019

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la procédure de référendum d'initiative partagée concernant la privatisation du Groupe Aéroports de Paris (ADP) a été déclenchée afin de redonner la parole aux Français.

Au-delà des conséquences économiques et sécuritaires que cette privatisation risque de provoquer au niveau national, nous nous inquiétons des conséquences sur l'avenir de nos aérodromes. En effet, le Groupe Aéroports de Paris est propriétaire de 10 aérodromes en Île-de-France depuis 1948 notamment celui dans lequel votre association exerce son activité.

Ainsi, nous nous interrogeons sur l'avenir de ces plateformes une fois la privatisation du Groupe ADP effective. Les conséquences sur les activités de loisirs et de formations aux métiers de l'aéronautique sont autant de questions qui demeurent sans réponse aujourd'hui.

Au regard des contraintes budgétaires imposées aux collectivités locales par l'État, il nous paraît difficile d'imaginer un transfert de propriété du Groupe ADP à une entité publique comme une CCI, une collectivité ou un syndicat mixte pour la gestion d'un aérodrome local.

Dès lors, ces plateformes risquent d'être privatisées avec pour seul objectif la rentabilité et de fait le développement des seules activités touristiques. Ou, faute de repreneur dans le secteur de l'aviation, les terrains feront le bénéfice des promoteurs, la surface des 10 aérodromes ADP d'Île-de-France représentant 1.313 hectares.

Nos aéroclubs forment les jeunes pilotes amateurs et futurs professionnels, il s'agit d'une certaine manière d'une mission de service public compte tenu de la pénurie actuelle de pilotes d'avion. À cet effet, nous attirons votre attention sur les conséquences d'une privatisation du Groupe ADP sur votre aérodrome.

Ainsi, nous vous invitons à signer et partager auprès de l'ensemble de vos adhérents la pétition du référendum d'initiative partagée mise en place.

www.sauvonsnosaerodromes.fr

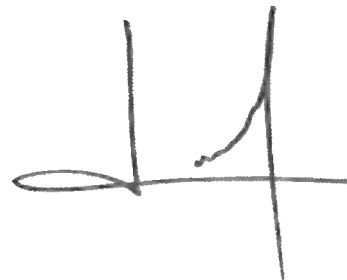
Jean-François PARIGI

*Député de la 6^e circonscription de Seine-et-Marne
Membre de la Commission des finances,
de l'économie générale et du contrôle budgétaire*

Il est indispensable que chacun puisse s'exprimer sur la privatisation du Groupe ADP et participe à la vie démocratique de notre pays. Nous comptons sur vous !

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-François PARIGI
Député de Seine-et-Marne



Se joignent à ce courrier :

- **Michel HERBILLON**, Député du Val-de-Marne
- **Valérie LACROUTE**, Députée de Seine-et-Marne
- **Franck MARLIN**, Député de l'Essonne
- **Alain RAMADIER**, Député de Seine-Saint-Denis
- **Antoine SAVIGNAT** Député du Val-d'Oise
- **Michel VIALAY**, Député des Yvelines